

Journal de SUD éducation 75

30 bis rue des Boulets

75011 Paris

Tél. : 01 44 64 72 61

Fax : 01 44 64 72 66

sudeducation75@wanadoo.fr

www.sudeducation75.org

éducation
SUD Paris

**Le Journal
Supplément
au n° 205
2 février 2007**

N° de CPPAP : 0309 S 06897 2 €

Abonnement : 20 €

Directrice de la publication :

Marie-Françoise LEFEBVRE

Hebdomadaire.

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal en cours.

Numéro Spécial ADHÉRENTS

Cet envoi contient notamment des tracts d'appel à des mobilisations soutenues par SUD éducation Paris. Ces appels sont **À DIFFUSER, COPIER, AFFICHER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE !**

Le calendrier s'annonce chargé, mais nous devons malgré tout nous efforcer d'être chaque fois le plus nombreux possible :

-**mercredi 7 février**, 16h : manif à l'appel de RESF (cf. tract à l'intérieur)

-**mercredi 7 février**, 16h : rassemblement au Rectorat en soutien aux revendications des EVS

JEUDI 8 FÉVRIER, dans le cadre de la mobilisation déjà engagée contre les projets ministériels de casse du service public d'éducation, SUD éducation appelle à la GRÈVE afin de pouvoir participer aux différentes initiatives :

10h30 : AG parisienne 1er degré (école 46 rue Jenner, Paris 13e - à confirmer)

13h30 : MANIF entre Austerlitz et Sèvres-Babylone (cf. à l'intérieur le tract qui sera diffusé dans la manif)

17h : AG régionale intercatégorielle Education Nationale à la Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau

Et la suite ? Il est primordial d'être présents à ces AG pour en décider collectivement !

Nous ferons le point ensemble lors de l'**AG adhérents mardi 8 mars, à 18h au local.**

RAPPEL : jeudi 15 et vendredi 16 mars : Stage du Collectif Anti-hiérarchie (autorisation à demander 1 mois à l'avance, soit **avant le 15 février**).

RAPPEL :

STAGE DE FORMATION SYNDICALE "ANTI-HIÉRARCHIE"

Jeudi 15 et vendredi 16 mars 2006, de 9h à 17h,

à la Bourse du Travail de Paris, 3 rue du Château d'Eau ou 67 rue de Turbigo (M° République)

(nous contacter avant le stage pour connaître l'adresse exacte)

*Rappel : chaque fonctionnaire ou agent non titulaire, syndiqué ou non, a droit à 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté. Pour en bénéficier, il faut remplir et adresser à l'administration par la voie hiérarchique une demande écrite (modèle ci-dessous) au moins un mois à l'avance, c'est-à-dire **avant le 15 février 2007**. L'absence de réponse (15 jours avant le stage) équivaut à un accord de l'administration. Pendant le stage, une attestation de stage sera donnée à chaque participant, à remettre au retour à l'administration si elle la demande.*

MODELE DE DEMANDE DE STAGE

NOM-Prénom

Le 2007

Ecole ou Etablissement :

*A Monsieur l'inspecteur d'académie
s/c de l'inspecteur de circonscription,
du chef d'établissement ou de service*

Monsieur l'inspecteur d'académie,

En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera les 15 et 16 mars 2007 à Paris, sous l'égide de l'association nationale Culture et Liberté (3, rue de Metz - 75010 Paris).

Signature

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des adhérents de SUD éducation Paris
mardi 6 mars à 18h

**au local 30 bis rue des Boulets,
Paris 11e**

(nouveau code : 4526B)

**Le syndicat,
c'est l'affaire de tous.
Venez nombreux !**

Facultatif (mais l'info peut nous être utile) : Signalez-nous votre inscription au stage à SUD EDUCATION PARIS : 30 bis rue des Boulets 75011 Paris - 01 44 64 72 61 - e mail: sudeducation75@wanadoo.fr

SUD-éducation Paris appelle tous les collègues, titulaires ou précaires, au

RASSEMBLEMENT appelé par les EVS

mercredi 7 février 2007 à 16h

devant le Rectorat, 94 avenue Gambetta, Paris 20e

Nous participerons à la délégation qui sera reçue à 17h30.

Nous relayons ci-dessous l'appel des EVS qui nous est parvenu :

APPEL DES EVS

**afin d'améliorer nos conditions de travail
et d'envisager l'avenir de nos emplois au sein des
écoles**

- Nous demandons la pérennisation de nos emplois ainsi qu'un statut d'emploi stable et qualifiant, ainsi qu'une meilleure définition de nos missions auprès des équipes enseignantes. En effet, nous estimons qu'il y a un réel besoin dans les écoles pour accompagner les élèves handicapés, pour l'encadrement ou la surveillance des élèves, voire pour l'assistance administrative.

- Nous demandons d'avoir un exemplaire non raturé de notre contrat de travail, ainsi qu'un exemplaire de la convention de travail régissant les droits des EVS.

- Nous exigeons d'être destinataire de la feuille de paye du premier mois d'embauche.

- Nous demandons une clarification en ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience des EVS, ainsi qu'une formation des EVS travaillant auprès des élèves handicapés, adaptée aux handicaps des élèves concernés.

- Nous demandons le remboursement des frais de transport et celui de la visite médicale.

- Nous en appelons au soutien des équipes enseignantes et des familles et leur demandons d'être présentes lors du rassemblement (voir ci-dessous), ainsi que leur signature de la pétition, sur la base du texte ci-dessus, qui sera envoyée prochainement dans toutes les écoles concernées.

Un rassemblement aura lieu le 7 février 2007 à 16h devant le rectorat de PARIS.

Nous comptons vivement sur la présence de tous les bénéficiaires d'emplois vie scolaire (EVS), ainsi que sur celle de la communauté éducative.

A 17h30 la délégation des EVS, ainsi que des représentant-e-s syndicaux seront reçu-e-s par M. ROSSELET.

Les délégué-e-s EVS élu-e-s
lors de la réunion du mardi 17.01.2007.
Cet appel est soutenu par les syndicats parisiens
SNUipp, SGEN-CFDT, SUD-éducation, SE-UNSA...